

4ème ASSEMBLEE ANNUELLE DU 9 MARS 2018

Membres du comité présents: Gaëtan Chollet, Auguste Dupasquier, Luc Merian, Vincent Maudonnet, Patrice Papaux, Stéphane Vial, Willy Carrel, Jacques Menoud, Nicolas Savary

Secrétaire: Jocelyne Cotting

Lieu: Echarlens

Heure: 10h15

Présents: 23 membres

Excusés: Mikaël Chassot, Michel Romanens, Olivier Kolly, Jean-Louis et Lionel Kolly, Nicolas Chappuis, Jean-Philippe Yerly, Christine Ruffieux, Jean Brodard, Ass. Cottet-Bochud, Frédéric Ménétrey, Nicolas Sudan, Philippe Charrière.

Ordre du jour :

1. Accueil et salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2017 à Sâles
3. Rapport du président et informations sur le périmètre qualité paysage Gruyère-Vevèyse
4. Comptes 2017 et Budget 2018
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes 2017 et du budget 2018
7. Elections statutaires
8. Divers

1. Accueil et salutations

Auguste Dupasquier souhaite la bienvenue à tous, plus particulièrement à Margaux Egli, nouvellement en charge des QP au SAgri, il est 10h05.

Gérard Morard est nommé comme scrutateur.

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2017 à Sâles

Le procès-verbal de l'assemblée pouvait être consulté sur le site internet de l'UPF.

Auguste Dupasquier demande si l'assemblée a des remarques à apporter au procès-verbal.

Pas de remarques, **Auguste Dupasquier** demande à l'assemblée d'approuver ce procès-verbal par main levée.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4ème ASSEMBLEE ANNUELLE DU 9 MARS 2018

3. Rapport du président et informations sur le périmètre Qualité Paysage Gruyère-Veveyse

Auguste Dupasquier informe l'assemblée que l'association est sur de bons rails. Le comité s'est réuni une fois durant l'année 2017. Le président et Luc Mérian ont participé à la journée annuelle de Qualité Paysage à Berne d'où ressort les informations suivantes, les QP doivent continuer malgré la motion Knecht déposée en 2014 et qui a été acceptée par le National, les contributions QP rétribuent correctement les agriculteurs pour leurs prestations. Il y a de grandes divergences au niveau CH concernant les plafonnements.

Le 16 janvier 2018, les présidents ont participé à une table ronde au Service de l'agriculture à Fribourg. Pour information, les agriculteurs ont été payés à 73,60 % pour les contributions QP en 2017. Le nombre d'exploitations de base participant au programme est de 2051 sur 2490 exploitations ; le nombre des estivages participant au programme est de 563 sur 605. Pour l'association Gruyère-Veveyse, c'est un montant de Fr. 1'830'000.- représentant 17 % de l'enveloppe qui a été versé. Pour les estivages, c'est un montant de Fr. 371'000.- représentant 23 % de l'enveloppe des estivages qui a été versé. Les contrôles ont débutés en 2017, les manquements proviennent essentiellement de la mesure patrimoine et de la convention pas imprimée. Au niveau des mesures, un seul changement entre en vigueur en 2018, la SRPA pour les petits animaux n'est plus requise pour la mesure Patrimoine. Les changements sont inscrits en rouge dans le catalogue. AD rappelle qu'on ne peut pas sortir du programme sans rembourser la totalité des contributions reçues.

AD relève qu'il reste toujours un point sensible au niveau du suivi des exploitations plus précisément de la facturation. Il y a du retard dans la mise à jour. Les présidents des associations ont demandé d'être les interlocuteurs de référence et peuvent ensuite demander à l'UPF de faire le travail en rapport. Les relations avec le SAgri sont excellentes tout comme avec l'UPF, il faut juste que l'information circule de l'un à l'autre.

4. Comptes 2017 et budget 2018

Auguste Dupasquier passe la parole à Jacques Menoud, caissier, pour la lecture des comptes. L'association affiche un bénéfice de 317.66. Le bilan est équilibré les actifs se montant à Fr. 81'854.70 et les passifs à Fr. 81'537.04. Comme il n'y a pas de question, **Auguste Dupasquier** donne lecture du budget 2018 qui affiche un bénéfice de Fr. 600.00.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Auguste Dupasquier passe la parole à M. Samuel Dupasquier pour la lecture du rapport. Les vérificateurs, Jean-Marc Currat et Samuel Dupasquier, ont pu contrôler les comptes et ont eu accès aux pièces justificatives. Ils demandent à l'UPF de donner accès au programme informatique Winbiz de l'association en tout temps au caissier. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes 2017 et d'en donner décharge au caissier.

6. Approbation des comptes 2017 et du budget 2018

Auguste Dupasquier demande à l'assemblée s'il y a des questions à propos des comptes 2017.

Comme il n'y a pas de question, il demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2017 et le budget 2018 par main levée. **Les comptes 2017 et le budget 2018 sont approuvés à l'unanimité.**

4ème ASSEMBLEE ANNUELLE DU 9 MARS 2018

7. Elections statutaires

Il est déjà temps de procéder à des élections statutaires. Le président informe l'assemblée que puisque l'association fonctionne bien, le comité a décidé de réduire le nombre de membres. Il passerait de 11 à 7 personnes. Les démissionnaires sont Stéphane Vial, Nicolas Savary, Nicolas Sudan, Michel Romanens, Willy Carrel.

Les membres du comité qui continuent sont nommés à l'unanimité par acclamation pour les 4 prochaines années. Il s'agit de Mikaël Chassot, La Tour-de-Trême, Gaétan Chollet, Vaulruetz, Jacques Menoud, Vaulruz, Luc Mérian, Avry-devant-Pont, Vincent Maudonnet, Bossonnens, Patrice Papaux, La Verrerie. AD informe l'assemblée que le comité se recomposera à la prochaine séance.

Luc Mérian propose d'élire Auguste Dupasquier, la Tour-de-Trême à la présidence, il est élu à l'unanimité par acclamation.

La secrétaire, Jocelyne Cotting, Granges-Paccot et le caissier, Jacques Menoud, Vaulruz, sont élus à l'unanimité par acclamation.

Samuel Dupasquier donne sa démission en tant que vérificateur des comptes. MM Jean-Marc Currat, Le Crêt et Nicolas Chappuis, Morlon, sont élus à l'unanimité par acclamation. M. Samuel Barras, Le Bry est élu à l'unanimité par acclamation comme vérificateur suppléant.

8. Divers

AD donne la parole aux membres.

Question: M. Gaétan Chollet demande à Margaux Egli s'il serait possible d'avoir une ligne de téléphone pour les préposés. Il demande également s'il serait possible d'avertir les personnes concernées quand il y a des changements de cadastre dus à des mises à jour, il a personnellement vécu le cas d'une mise à jour par le SFF, il a remarqué car des mesures n'étaient plus sélectionnables. Pour quelqu'un qui ne maîtrise pas l'ordinateur, il y a le risque de passer à côté de l'information.

Réponse : Mme Egli répond que 11 personnes répondent en permanence au téléphone durant le recensement. Elle conseille de commencer à remplir le Gelan au début pour voir le temps de joindre le SAgri.

Question : Nicolas Savary demande si le SAgri s'occupe de la formation des jeunes à l'école d'agriculture ?

Réponse : Mme Egli informe l'assemblée que des exploitations fictives sont à disposition des élèves pour l'apprentissage de Gelan, mais en tout 2 heures durant toute la formation. Des discussions sont en cours pour améliorer la formation.

Remarque : M. Théraulaz propose de mettre une valeur ajoutée à la QP pour la protéger.

Comme il n'y a plus de question, le président remercie les participants pour leur présence, Jocelyne Cotting pour tout le travail accompli ainsi que ses collègues du comité pour leur investissement dans ce projet et clôt l'assemblée à 10h50.

Granges-Paccot, le 12 mars 2018

ASSOCIATION QUALITE PAYSAGE GRUYERE-VEVEYSE

4ème ASSEMBLEE ANNUELLE DU 9 MARS 2018

Jocelyne Cotting

